

News Release

Communiqué

Minister for
International
Trade



Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 256

Le 25 octobre 1989

CROSBIE DÉCRIT LES EFFORTS DU CANADA
CONCERNANT LA SURPÊCHE ET L'ACCÈS AUX MARCHÉS

Lors du discours qu'il a prononcé à la réunion annuelle du Conseil canadien des pêches, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a décrit aujourd'hui les activités menées par le gouvernement fédéral afin d'améliorer l'accès aux marchés pour l'industrie de la pêche et il a donné des détails sur la campagne de sensibilisation du public européen à la question de la surpêche.

Le gouvernement fédéral est "résolu à travailler avec l'industrie de la pêche pour l'aider à surmonter ses difficultés. Nous voulons améliorer les perspectives d'avenir de l'industrie de la pêche et des provinces de l'Atlantique", a-t-il dit.

M. Crosbie a décrit les avantages découlant de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui permet aux produits de la mer d'avoir accès au plus grand et au plus important marché pour le Canada. Il a insisté sur l'efficacité de l'élimination des droits de douane, sur le droit d'en appeler des droits compensateurs et des droits antidumping et sur les mécanismes binationaux de règlement des différends.

L'accès aux autres grands marchés, qui absorbent 44 % des exportations canadiennes de poisson, est régi par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT); M. Crosbie a fait remarquer que la proposition récemment formulée par le Canada devant le GATT concernant l'amélioration de l'accès aux marchés avait pour objectif de faire augmenter les exportations et notre part du marché, de diversifier notre gamme de produits et d'accroître la part des produits de la mer à valeur ajoutée.

.../2